



### Chers membres d'aqua suisse, Chère lectrice, cher lecteur,

La loi sur l'assurance-accidents de 1981 et l'ordonnance sur la prévention des accidents constituent les fondements légaux de la CFST, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail, qui concrétise les prescriptions légales par des directives.

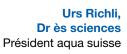
Les employeurs peuvent également remplir ces obligations relatives à la sécurité au travail d'une manière différente à ce que les directives prévoient. Pour cela, ils doivent apporter la preuve que la sécurité des travailleurs est tout autant garantie. Cette obligation de preuve imposée par la loi entraîne habituellement un travail beaucoup plus important et des frais supérieurs. C'est pourquoi nous recommandons à tous les employeurs de respecter les directives CFST.

aqua suisse a développé il y a plus de 15 ans sa propre solution de branche CFST, que nous pouvons vivement recommander sur la base d'une longue expérience. Elle a été actualisée et recertifiée l'année passée. De cette manière, nous pouvons soutenir les membres et les nonmembres dans la mise en œuvre des exigences légales se rapportant à la sécurité au travail et à la prévention des accidents. Il me tient personnellement à cœur de vous exhorter à prendre au sérieux ces questions de conformité légale.

L'eau de douche et de baignade est désormais réglementée dans la loi fédérale révisée sur les denrées alimentaires et les objets usuels. Les nouvelles ordonnances d'exécution sont actuellement soumises à la procédure de consultation. Elles réunissent toutes les anciennes dispositions sur l'eau portable réparties entre les différents textes de loi et réglementent désormais l'eau de baignade et ses exigences qualitatives de manière homogène sur le plan fédéral. Vous trouverez le projet d'ordonnance commenté sur notre site Internet: www.aquasuisse.ch. J'invite tous les membres à nous communiquer leurs remarques et leurs réflexions.

Notre collaboration au sein d'un groupe de normalisation pour la mise en œuvre de la norme SN EN 1717 «Protection de l'eau potable contre les impuretés dans les installations d'eau potable et exigences générales relatives aux équipements de sécurité pour la protection des impuretés dans l'eau potable dues au refoulement» se présente de manière similaire. La SSIGE a convié aqua suisse à des séances de travail afin de bénéficier de notre expérience sur le terrain et de discuter des possibilités techniques. De cette manière, un mémento SSIGE acceptable pour aqua suisse doit également être rédigé. Ces entretiens sont encore en cours. Si vous avez besoin d'informations complémentaires, les groupes de produits sont à votre entière disposition.

Enfin, le débriefing d'automne du 8 décembre 2015 à Paudex constituera pour vous la prochaine occasion d'avoir des échanges approfondis entre professionnels. J'espère que vous y viendrez nombreux et je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir vous saluer lors de cette manifestation.





### Réunion de travail GP 1



Le réseautage et les partenariats font partie de la stratégie d'aqua suisse pour améliorer sa notoriété. C'est pourquoi aqua suisse et les Salines Suisses entretiennent depuis plusieurs années une collaboration

agréable et efficace. Ainsi par exemple, le logo d'aqua suisse figure depuis peu sur le sac de sel des Salines Suisses.

Dans ce contexte, rien détonnant au fait que, dans le cadre de sa traditionnelle visite figurant dans son programme annuel, le GP 1 ait pris le chemin menant à la source du sel suisse. Le 11 juin 2015, une trentaine de membres du GP 1 et du GP 2 s'étaient donné rendez-vous aux Salines Suisses de Riburg dans le canton d'Argovie. Après une arrivée quelque peu confuse pour les appareils de navigation, ce qui prouve que les cartes satellite ont aussi la tête dans les étoiles parfois, une après-midi captivante a commencé sous la conduite avisée de Robert Crüll, responsable Marketing et Corporate Communications.

Le film introductif, le gros plan sur la fabrication du produit et son stockage et, en guise de point d'orgue, la visite du dôme avec la grande montagne de sel, nous laisseront une impression durable. Nous avons beaucoup apprécié aussi le sac de sel que nous avons reçu avant de retourner chez nous, contenant une demi-douzaine de sachets et de boîtes de sel différents.



Otto Wyss Président GP 1

## Brochure «Une eau adoucie grâce à du sel suisse»

Les Salines Suisses SA ont élaboré en collaboration avec aqua suisse la brochure «Une eau adoucie grâce à du sel suisse». Cette brochure est mise gratuitement à la disposition des membres d'aqua suisse pour qu'ils la distribuent à leur clientèle.



#### Aimeriez-vous vous procurer cette brochure?

Commandez la brochure en français ou en allemand en remplissant notre formulaire de contact disponible sur: www.aquasuisse.ch. Prière de nous indiquer le nombre souhaité d'exemplaires et de préciser si vous souhaitez réceptionner gratuitement votre commande lors du débriefing d'automne à Paudex (envoi jusqu'à 15 exemplaires gratuit, à partir de 16 exemplaires frais d'envoi forfaitaires de CHF 10.–).



# Solution de branche CFST d'aqua suisse: pour la sécurité au travail dans votre entreprise

Avec la solution de branche sur la sécurité au travail d'aqua suisse, votre entreprise dispose d'un outil complet et performant pour faire face aux risques sur le lieu de travail. Au cours de l'été 2014, notre solution de branche a fait l'objet d'une nouvelle recertification de la part de la CFST (Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail) pour les cinq prochaines années.

Si vous adhérez à la solution de branche CFST d'aqua suisse, vous aurez entre autres accès aux prestations de services et outils suivants:

- L'application web personnalisée
  «asa-control» avec guide, base de données
  des documents, check-list d'évaluation des
  risques et hotline de support technique.
- Réunions annuelles d'échanges d'expériences avec des informations d'actualité sur la solution de branche et de manière plus générale sur le thème de la sécurité au travail.
- Coaching et audits par des spécialistes chevronnés de la sécurité au travail.

**Étes-vous intéressé par la solution de branche CFST?** N'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat d'aqua suisse info@aquasuisse.ch, téléphone 058 796 99 58.

#### Cours proposés pour 2016

**Technicien Piscine 2015/2016:** Le cours de «Technicien Piscine» sera à nouveau proposé dès le 24 novembre 2015. Il aura lieu en novembre 2015 et en janvier 2016 pendant une semaine à chaque fois, et la journée d'examen est d'ores et déjà fixée pour début mars. Pour connaître les thèmes précis du cours et obtenir des informations plus détaillées, rendez-vous sur le site **www.aquasuisse.ch** > Programme annuel et formation

# Nouvelle ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels: votre avis compte!

Le Parlement a décidé que l'eau qui est destinée à entrer en contact avec le corps humain doit désormais être soumise à la loi sur les denrées alimentaires en tant qu'objet usuel. La garantie est apportée que des règles homogènes sur le plan national s'appliqueront à l'avenir.

Toutefois, la nouvelle loi sur les denrées alimentaires englobe uniquement l'eau destinée à l'usage humain dans des installations qui servent au public ou à un cercle de personnes autorisées, et qui ne sont pas exclusivement accessibles à des personnes privées.

Les exemples pouvant être cités sont l'eau de douche et de baignade dans les hôpitaux, les établissements médico-sociaux ou les hôtels. Les dispositions d'exécution se trouvent dans l'ordonnance du DFI sur la qualité de l'eau qui est destinée à la consommation humaine et au contact avec le corps humain.

Vous trouverez le projet de prise de position d'aqua suisse dans notre zone de téléchargement sur le site **www.aquasuisse.ch**. Aidez le comité central à prendre position et faites-lui parvenir votre évaluation.

### Débriefing d'automne à Paudex

#### **Programme**

15h30 – 16h00 Café et bienvenue

16h00 – 16h15 MSST de M. Cedric Dériaz

16h15 – 16h30 Technicien piscine de M. Norbert Mori et M. Jean-Pierre Roggli

a) Module 1b) Module 2

16h30 – 17h15 Produits chimiques de M. Yves Burgener

17h15 – 17h45 Norme européenne des piscines privées de M. Norbert Mori

17h45 – 18h00 PG2A de M. Kurt Frey

18h00 – 18h15 Informations générales et divers

# Assemblée générale 2016 à Paudex au bord du Lac Léman



aqua suisse vous demande d'ores et déjà de réserver la date de l'assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 18 mars 2016 à Paudex, au siège du Centre Patronal. L'AG sera suivie de la cérémonie de remise des diplômes aux personnes ayant suivi le module 1 de la formation de technique des piscines. La convocation officielle et le programme seront envoyés au début de 2016. **Prière de noter la date.** 

Schweizerische Vereinigung von Firmen für Wasser- und Schwimmbadtechnik



Fédération Suisse d'entreprises de technique des eaux et des piscines Federazione Svizzera delle ditte di idrotecnica e di tecnica delle piscine aqua suisse Kapellenstrasse 14 Case postale CH-3001 Berne www.aquasuisse.ch info@aquasuisse.ch Tél +41 58 796 99 58